

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2087

présenté par

M. Gernigon, M. Marcangeli, Mme Magnier, Mme Félicie Gérard, M. Jolivet, M. Plassard, M. Albertini, M. Alfandari, M. Batut, Mme Bellamy, M. Benoit, Mme Carel, M. Christophe, M. Favennec-Bécot, M. Kervran, Mme Kochert, M. Lamirault, M. Laronneur, Mme Le Hénanff, M. Lemaire, Mme Moutchou, M. Patrier-Leitus, M. Portarrieu, Mme Poussier-Winsback, M. Pradal, Mme Rauch, M. Valletoux, M. Villiers et Mme Violland

ARTICLE 54**Mission « Enseignement scolaire »**

À la fin, substituer à la date :

« 1^{er} septembre 2024 »

la date :

« 1^{er} septembre 2025 ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement des Députés du groupe Horizons et apparentés vise à reporter la suppression du fonds de soutien au développement des activités périscolaires (FSDAP) au 1er septembre 2025 plutôt qu'au 1er septembre 2024 comme prévu par l'article 54 du PLF 2024.

Le report de la date de suppression du FSDAP permettrait de donner aux communes et EPCI plus de visibilité pour adapter leur offre d'activité périscolaire.